



**HAL**  
open science

**“ Du demonstrare au uincere. L’enthymème tragique  
entre logique et rhétorique ”**

Paré-Rey Pascale

► **To cite this version:**

Paré-Rey Pascale. “ Du demonstrare au uincere. L’enthymème tragique entre logique et rhétorique ”.  
Pallas. Revue d’études antiques, 2005, 69, p. 413-426. hal-00363469

**HAL Id: hal-00363469**

**<https://hal.science/hal-00363469v1>**

Submitted on 23 Feb 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## « Du *demonstrare* au *uincere* : l'enthymème tragique entre logique et rhétorique »

« L'Enthymémisme, nouveau quant au nom mais non quant à la chose, consiste dans un rapprochement vif et rapide de deux propositions ou de deux termes, d'où résulte dans l'esprit une conséquence vive et frappante qui le saisit et l'entraîne d'une manière victorieuse. »

### Introduction

C'est en ces termes que P. Fontanier<sup>1</sup> définit ce que nous nommerons de manière plus moderne l'enthymème. Ce « syllogisme rhétorique », défini comme tel par Aristote, est l'objet d'amples débats. Nous n'entrerons pas dans les détails parfois complexes, qui mettent en jeu la chronologie des œuvres d'Aristote et des problèmes de texte ; nous ne tiendrons pas non plus compte ici des infléchissements notables que les rhéteurs latins ont fait subir à la conception aristotélicienne. Nous essaierons cependant de donner une définition rigoureuse et complète de l'enthymème.

Pour commenter la citation mise en exergue, on voit que, jouissant d'une force d'évidence (« conséquence vive et frappante ») dont nous mettrons à jour les ressorts, l'enthymème semble obéir à une logique rigoureuse, mais il occulte en réalité certains présupposés ; il aboutit ainsi au rapt de l'interlocuteur (« qui le saisit et l'entraîne »), à la manière du style sublime. Il existe une dimension agonistique dans ce mode d'expression (« d'une manière victorieuse »), qui se nourrit de l'implicite, de ce qui reste dans les plis, ou <sup>TM</sup><sub>n</sub> qumù<sup>2</sup>. Au lieu de dérouler sa pensée comme dans une démonstration mathématique qui ne laisse pas de place au non-dit, l'enthymème, au croisement de la logique et de la rhétorique<sup>3</sup>, joue de la brièveté et de la tension instaurée entre les termes pour s'imposer comme évident. Fontanier met en relief (« un rapprochement vif et rapide de deux

---

<sup>1</sup> Fontanier, 1968, pp. 382-383.

<sup>2</sup> Vega y Vega, 2000, pp. 17-30, construit une partie de son argumentation sur une recherche étymologique qui le conduit à – trop – insister sur le fait que l'enthymème « désigne tout ce qui est conçu dans l'esprit » (*omnia menta concepta*, Quint., *I.O.*, V, 10, 1). Les deux autres significations du terme, données par Quintilien après cette brève notice étymologique, importent davantage : l'une reprend Aristote, qui définit l'enthymème comme la γνώμη accompagnée de son épilogue ; l'autre (« conclusion d'un raisonnement tiré de conséquences nécessaires ou d'incompatibles ») met l'accent sur la relation entre prémisses et conclusion. Cicéron (*Top.*, 55) signalait déjà la différence entre le sens commun et générique.

<sup>3</sup> Cf. Madden, 1952, pp. 368-376 ; Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1952, pp. 1-43 ; Cope, 1867, pp. 67-99. Patillon, 1990, compare la démonstration rhétorique à l'argumentation scientifique et à l'argumentation dialectique (p. 29). P. Chiron (Demetrios, *Du Style*, p. XLVIII) commente l'œuvre d'Aristote comme suit : « La rhétorique n'est alors rien d'autre qu'une forme de dialectique adaptée aux conditions particulières de la rhétorique. »

propositions ou de deux termes») une partie de la définition d'Aristote selon laquelle l'enthymème est un bref rapprochement des contraires<sup>4</sup> : c'est là l'enthymème par excellence.

Il faut à présent compléter cette définition. L'enthymème n'est plus considéré aujourd'hui comme un syllogisme tronqué<sup>5</sup>. Une malheureuse glose s'étant introduite dans le texte d'Aristote<sup>6</sup>, on l'a longtemps pensé comme défectueux par nature mais ce n'est plus le cas. Et s'il est une forme particulière de syllogisme<sup>7</sup>, sa différence avec les syllogismes scientifique ou dialectique ne réside pas dans une carence logique mais dans son efficacité pratique. On ne formule pas, et cela n'est pas souhaitable, toutes les causes de nos conclusions<sup>8</sup>. Le problème n'est pas non plus celui de l'adéquation entre prémisses et conclusion, c'est-à-dire celui de sa validité logique, puisque l'enthymème ne prétend pas au formalisme syllogistique<sup>9</sup>. La question est celle de sa force de conviction.

Car l'enthymème n'est pas un syllogisme quelconque, c'est le syllogisme de la rhétorique<sup>10</sup>. C'est l'expression d'un argument<sup>11</sup> sur des choses capables d'être autrement, sur les affaires humaines qui sont probables, et non certaines, et qui ont donc besoin d'être argumentées. C'est pourquoi les prémisses de l'enthymème sont parfois nécessaires<sup>12</sup>, mais elles sont le plus souvent fondées sur le vraisemblable, l'*εἰκός*, ou sur le signe, le

---

<sup>4</sup> Arist., *Rh.*, 1400b 28-32 : Εὐδοκίμῳ δὲ μὲν ἔστιν ἐν τῷ ἀποδεικτικῷ τῶν ἐπιπορευτικῶν διὰ τὸ συναγωγῆν ἐν τῷ ἀποδεικτικῷ τῶν ἐπιπορευτικῶν τὸ ἀποδεικτικόν, παρὰ τὴν ἀποδεικτικὴν δὲ φανερὰ ἐστὶν ἐκ τῶν ἐπιπορευτικῶν : « Parmi les enthymèmes, les réfutatifs obtiennent plus de faveur que les démonstratifs, parce que l'enthymème réfutatif oppose en un bref rapprochement des contraires et qu'en parallèle les choses apparaissent plus manifestement à l'auditeur ».

<sup>5</sup> Grimaldi, 1980, pp. 57-58.

<sup>6</sup> Tricot, 1992, II, 27 : « le mot d'*εἰς* est rejeté à bon droit par les commentateurs : peu importe que les deux prémisses soient ou non exprimées, il n'est pas de l'essence de l'enthymème d'être incomplet ». Cf. Burnyeat, 1994, pp. 6-8.

<sup>7</sup> Cf. la synthèse de Ryan, 1984, pp. 38-47, sur les différences entre syllogismes scientifiques et les syllogismes dialectiques ou rhétoriques.

<sup>8</sup> Cf. Arist., *Eth. Nic.*, 1094b 22-27 ; Ryan, 1984, p. 44 : « there is no indication that rhetoric demands anything like what might be called 'formal completeness' (...); the genuine enthymeme is not missing anything that needs to be added, or even that can be added without changing it. The genuine enthymeme is in its own maniere complete as it is complete, that is, as a convincing argument. »

<sup>9</sup> Ryan, 1984, p. 55 : « while dialectical (and scientific) syllogisms are evaluated in terms of their being valid or invalid, enthymemes are evaluated in terms of their being convincing or unconvincing ». Cette distinction entre le plan formel et le plan rhétorique est la quatrième différence entre syllogismes dialectiques et enthymèmes.

<sup>10</sup> Quint., *I.O.*, I, 10, 38 : *utetur et certe enthymema, qui rhetoricus est syllogismus*, « car [l'orateur] usera aussi du syllogisme, si c'est nécessaire, et à coup sûr, de l'enthymème, qui est le syllogisme rhétorique » ; *I.O.*, IX, 4, 57 : *quid sit igitur potius quam 'numerus', sed oratorius numerus ut enthymema rhetoricus syllogismus ?* « quel autre nom (...) irait mieux [à cette fin de période faite de pieds métriques] que celui de 'nombre', de nombre oratoire veux-je dire, de même que l'enthymème a reçu le nom de syllogisme rhétorique ? »

<sup>11</sup> Sorensen, 1988, pp. 155-159, montre que l'enthymème est une mise en forme argumentative.

<sup>12</sup> Cf. Calboli-Montefusco, 1998, *Omnis autem argumentatio ...*, *Rhetorica* 16, pp. 7-10.

shmecon<sup>13</sup>. L'enthymème est donc une forme de raisonnement déductif qui se distingue du syllogisme par la nature de ses prémisses. Il existe les enthymèmes réfutatifs et démonstratifs, les véritables et les apparents ; les plus efficaces sont ceux qu'a retenus la rhétorique latine et qui servent également à donner l'illusion d'être des enthymèmes, c'est-à-dire ceux fondés sur la contradiction et l'antithèse<sup>14</sup>.

Etant le syllogisme de la rhétorique, son évocation par rapport au fait de *demonstrare* est justifiée doublement :

- Le syllogisme est un type de raisonnement logique, incluant propositions majeure, mineure, et conclusion tirée de la relation des deux prémisses. Or la démonstration, selon Aristote, « est une sorte de syllogisme, alors que tout syllogisme n'est pas une démonstration »<sup>15</sup>. L'enthymème est une forme de démonstration.
- En outre, l'enthymème fait partie chez Aristote des preuves techniques – qui relèvent de la *τέχνη* – à côté des preuves logiques et objectives d'une part (auxquelles appartient l'exemple) et des preuves morales et subjectives de l'autre (auxquelles appartiennent les *ἡθικά* et les *ῥητορικά*). Or les preuves sont le moyen de l'*ἐπιδείξις*, de la démonstration

<sup>13</sup> Arist., *An. Pr.*, II, 27 : « L'enthymème est un syllogisme qui part de prémisses vraisemblables ou de signes ». « Le vraisemblable est une proposition probable (...). Le signe, au contraire, veut être une proposition démonstrative » ; *Rh.*, 1357a 22-33 : « Comme un petit nombre seulement des propositions qui servent de prémisses aux syllogismes de la rhétorique sont nécessaires (...), il est manifeste que les prémisses des enthymèmes seront les unes nécessaires ; les autres, le plus grand nombre, seulement fréquentes, le nom d'enthymèmes étant réservé aux déductions tirées de vraisemblances et d'indices (...) »

<sup>14</sup> Ps. Arist., *Rh. Al.*, 10, 1 : « Sont des enthymèmes non seulement les contradictions par rapport au discours et à l'action mais aussi par rapport à tout le reste ». La rhétorique latine met au cœur de sa définition les enthymèmes *ex repugnantibus* et *ex consequentibus* : Cic., *Top.*, XIII, 54 : *Ex hoc illa rhetorum sunt ex contrariis conclusa, quae ipsi ἑπιδείξις appellat (...); sic, cum omnis sententia ἑπιδείξις dicatur, quia uidetur ea quae ex contrariis conficiatur acutissima, sola proprie nomen commune possedit*, « De là ces conclusions bien connues que les rhéteurs tirent des contraires et qu'ils nomment eux-mêmes ἑπιδείξις (...); de même, quoique toute pensée puisse être appelée ἑπιδείξις, comme celle qui résulte de l'opposition des contraires semble la plus subtile, elle s'est appropriée seule le nom général ». Quint., *I.O.*, V, 10, 1-2 : « En effet le mot *enthymème* (...) comporte trois acceptions, l'une désigne tout ce qui est conçu dans l'esprit (*omnia menta concepta*), l'autre, une proposition fondée en raison (*sententiam cum ratione*), la troisième, la conclusion d'un raisonnement tiré de conséquences nécessaires ou d'incompatibles (*certam quandam argumenti conclusionem uel ex consequentibus uel ex repugnantibus*); *I.O.*, VIII, 5, 9 : *Enthymema quoque est omne quod mente concipimus, proprie tamen dicitur quae est sententia ex contrariis, propterea quod eminere inter ceteras uidetur, ut Homerus 'poeta', 'urbs' Roma*, « L'enthymème, pour sa part, est tout ce que notre intelligence a conçu, mais on l'applique spécifiquement au trait tiré des contraires parce qu'il domine tous les autres, comme Homère parmi les poètes, Rome parmi les villes ».

<sup>15</sup> Arist., *An. Pr.*, I, 4, 25b 30.

entendue comme « preuve évidente »<sup>16</sup> qui consiste à établir la vérité d'une chose, par des faits ou par un raisonnement.

L'enthymème est donc à la fois une forme et un moyen de démonstration<sup>17</sup>.

Nous verrons pourtant en quoi l'enthymème démontre sans démontrer, c'est-à-dire comment il met sous les yeux une réalité<sup>18</sup> sans passer par un processus logique en règle. Nous étudierons la place de l'enthymème dans un processus démonstratif, non dans un cadre mathématique, mais dans un cadre argumentatif. Nous analyserons à travers un exemple tiré du *Thyeste* de Sénèque comment l'enthymème joue des composantes logique et rhétorique de l'ἐπιδείξις pour créer, ou non, l'adhésion<sup>19</sup>.

### **Enthymème formé de deux gnômai : épilogue exprimant quelque chose devenant clair à la réflexion et conclusion paradoxale**

Les répliques que nous considérerons appartiennent à l'acte II de cette tragédie, la scène de *consilium* où Atreée délibère face au courtisan sur la meilleure façon de fomenter sa vengeance. Commençons par les vers 217-218 :

Atreée v. 217b-18 *Sanctitas, pietas, fides/ priuata bona sunt; qua iuuat reges eant*

<sup>16</sup> Quint., *I.O.*, V, 10, 7 : ἐπιδείξις est euidentis probatio, ideoque apud geometras grammikā ἐποδείξις dicuntur, « par ἐπιδείξις on entend une preuve évidente ; de là, chez les géomètres, l'emploi de l'expression grammikā ἐποδείξις (preuves linéaires) ». Ou encore *I.O.*, V, 10, 11 : Ergo, cum sit argumentum ratio probationem praestans (...), « Donc puisqu'un argument est un raisonnement fournissant une démonstration (...) ».

<sup>17</sup> Double équivalence que Calboli-Montefusco représente sous la forme de la séquence logique « p...stij = ἐπιδείξις, ἐπιδείξις ἱστορικὴ » = ἱστορικὴ ἀπόδειξις et par conséquent ἱστορικὴ ἀπόδειξις = p...stij » (La force probatoire des πίσταις ἕτεροι d'Aristote aux rhéteurs latins de la République et de l'Empire, *La Rhétorique d'Aristote*, p. 17).

<sup>18</sup> Vega y Vega, 2000, p. 88 : « Si nous posons cette indication comme étant seulement informative ou 'monstrative', déictique, c'est vraiment un signe que nous considérons : en effet, il pointe, il constate, il montre un certain état des faits ». Aristote, dans sa distinction entre les enthymèmes démonstratifs et réfutatifs, emploie significativement le terme de φανερῶν.

<sup>19</sup> L'adhésion est faite de *pistis* ou de *fides*. Cf. le travail de Grimaldi, 1980, pp. 349-356 et sa définition tripartite de *pistis*, 1972, pp. 58-60 : « (1) *pistis* as a state of mind, i. e. belief or conviction (...); (2) *pistis* as the logical instrument of the reasoning process in deduction or induction; (3) *pistis* as source material, material which comes from the logical analysis from the subject, from the study of the character of the speaker or audience, and from the study of emotional context potentially present for this audience in this subject and situation ». La dernière acception, peu claire, a été critiquée par Calboli-Montefusco, 1998, La force probatoire des πίσταις ἕτεροι d'Aristote aux rhéteurs latins de la République et de l'Empire, *La Rhétorique d'Aristote*, p. 15. Pour ce qui est du but de l'orateur, Grimaldi, 1972, p. 135, propose un schéma plus opératoire comparant la rhétorique comme part de la philosophie pratique et la *scientia* comme part de la philosophie spéculative. Cette dernière produit l'ἐπιδείξις grâce au syllogisme et à l'induction ; la première produit la p...stij grâce à l'enthymème et à l'exemple.

« Pureté, piété, loyauté sont des biens privés ; les rois doivent aller au gré de leur bon plaisir »<sup>20</sup>

On peut reconstituer un enthymème fondé sur le vraisemblable à partir de ces deux propositions :

Majeure

*Sanctitas, pietas, fides/priuata bona sunt;*  
« Pureté, piété, loyauté, sont des biens privés »

[Mineure

Les rois ne sont pas concernés par les biens privés  
Les sujets n'ont pas à se soucier des biens privés des rois]<sup>21</sup>

Conclusion

*qua iuuat reges eant.*  
« Les rois doivent aller au gré de leur bon plaisir »

On voit que la première proposition donne la cause de la seconde, seconde proposition qui joue le rôle de conclusion de l'enthymème. Mais le sous-entendu, qui occupe la place de la mineure, n'est pas clair : est-ce qu'Atrée veut dire que les rois ne sont pas tenus de respecter les *priuata bona* ou veut-il dire que ces valeurs, étant privées, ne regardent pas les sujets ? Dans le premier cas, la conséquence signifie que le roi, Atrée en l'occurrence, n'a pas à se préoccuper de ces *bona* ; dans le second, elle implique que c'est le courtisan qui doit laisser faire le roi comme bon lui semble. Cela revient finalement au même : que ce soit du point de vue du gouvernant ou des gouvernés, l'idée sous-jacente est que l'éthique ne contraint pas le politique.

Mais la majeure, traitant de faits humains, est fondée sur l'e„kÒj, le vraisemblable, et non le certain. D'aucuns pourraient refuser cette conception<sup>22</sup> et considérer la *sanctitas*, la *pietas*, la *fides*, comme des valeurs collectives, engageant les relations familiales et sociales. C'est que la vision d'Atrée est doxale et réfutable en tant que telle. La mineure concerne quant à elle non pas un fait mais une relation, celle qui lie rois ou sujets aux *bona priuata* et proclame l'absence du lien entre les deux termes. Enfin la conclusion masque sous un mode déclaratif une intention normative<sup>23</sup> : le roi signifie au courtisan qu'il doit le laisser faire. Mais

---

<sup>20</sup> Traduction de la C. U. F. par Chaumartin, 1996.

<sup>21</sup> Sont présentées entre crochets les étapes à compléter.

<sup>22</sup> L'enthymème, est, à la différence du syllogisme, une proposition dont il peut résulter différentes conséquences. Cf. Arist., *Rh.*, 1357a 13 : « il suit donc nécessairement que l'enthymème et l'exemple portent sur des propositions pouvant le plus souvent être autres qu'elles ne le sont (...) » et *Rh.*, 1357a 23-27 : « la plupart des sujets de nos jugements et de nos examens pourraient recevoir une solution différente ; c'est sur des actions que portent délibérations et examens ; or les actions sont toutes de ce genre, et il n'y en a pour ainsi dire aucune de nécessaire ». La conséquence concerne les prémisses des enthymèmes, qui sont le plus souvent vraisemblables.

<sup>23</sup> Intention normative que rend la traduction du subjonctif *eant* par le verbe modal « devoir ».

cette conclusion découle d'une démonstration incomplète et c'est de cette ellipse qu'elle tire sa force.

En occultant une partie de ses raisons, l'enthymème procède par coups de force successifs : l'assentiment donné à la prémisse majeure se trouve déplacé à la conclusion sans que l'interlocuteur ait eu le temps de s'interroger sur ses fondements. La prémisse de cet enthymème étant doxale, la conclusion, de paradoxale, passe par la translation de l'adhésion à un statut similaire<sup>24</sup>. Une complicité s'installe dans le processus de co-énonciation<sup>25</sup>, puisque l'interlocuteur supplée et accorde malgré lui le non-dit. La conclusion se donne alors comme évidente. La victoire d'Atrée est consacrée, puisque le courtisan ne lui répond plus là-dessus mais passe à un autre sujet.

Précisons à présent le statut rhétorique des propositions qui constituent cet enthymème. Il faut, pour ce faire, se reporter aux quatre types de gnîmai distingués par Aristote, selon qu'elles comportent ou non un épilogue, c'est-à-dire une cause explicative<sup>26</sup>. Celles qui en comportent sont les maximes paradoxales ou contestées ; celles qui n'en ont pas besoin sont les maximes connues ou qui deviennent claires à la réflexion. Si l'on représentait les quatre types de gnîmai sur une échelle qui irait du paradoxe à la dōxa, on aurait avec la réplique d'Atrée les grades un et trois<sup>27</sup> : la conclusion (*qua iuuat reges eant*) est une γνώμη paradoxale qui constitue une partie d'enthymème ; et son épilogue (*Sanctitas, pietas, fides/priuata bona sunt*) est une γνώμη qui devient claire à la réflexion. Aristote remarque que c'est un des enthymèmes qui rencontre le plus de succès<sup>28</sup>.

---

<sup>24</sup> C'est ce que note à propos des maximes paradoxales ou contestées Calboli-Montefusco, 1980, p. 32 : « Seulement après cette démonstration – le mot *ἔπὸδειξις* est très significatif – un tel énoncé peut donc être accepté par les auditeurs, parce qu'il devient de *παρῆδοξον* *ἁνδοξον*. »

<sup>25</sup> Vega y Vega, 2000, pp. 138-139 : « cette citation d'Aristote [cf. note 29] introduit une indéniable dimension pragmatique qui va consacrer dans le discours à enthymèmes le rôle fondamental du destinataire, non seulement pour y développer (...) ses pures capacités intellectuelles, mais surtout pour y convoquer intégralement les autres dimensions de sa personne (...). Ici le terme culiolien de 'co-énonciateur' acquiert son plein sens. »

<sup>26</sup> Arist., *Rh.*, 1394b 7 et suiv. : « Exigent une démonstration (*ἔπὸδειξις*) les maximes (gnîmai) qui expriment quelque chose de paradoxal (*παρῆδοξον τι*) ou de contesté ; celles qui n'ont rien de paradoxal sont sans épilogue. Nécessairement parmi celles-ci, les unes n'ont aucun besoin d'épilogue, parce qu'elles sont déjà connues, par exemple : "Pour un homme, la santé est le meilleur des biens, à mon avis du moins" (car c'est une chose manifeste pour la plupart des gens) ; les autres sont claires, dès le moment qu'elles sont énoncées, pour peu qu'on y prête attention, par exemple : "Il n'y a point d'amant qui n'aime pas toujours" ».

<sup>27</sup> La gradation, du plus au moins paradoxal, irait donc de la γνώμη paradoxale à la γνώμη connue en passant par la γνώμη contestée et la γνώμη qui devient claire.

<sup>28</sup> Arist., *Rh.*, 1400b 32-35 : Τὸ τοιαῦτα ὅσα ἔρεθόμενα προορίσι μᾶλλον τὸ ἴπιπὸλᾶν ἐναι (...), καὶ ὅσων τὸ σοῦτον ὄστρο...zousin ἐσὶ ἄμα ἐπὶ ῥημῶν γινώσκων...zein, « Les plus applaudis sont ceux dont on peut dès le commencement prévoir tout le développement, sans qu'ils soient superficiels (...); et ceux pour lesquels on est juste assez en retard pour les comprendre au fur et à mesure de leur énoncé ».

## Enthymème formé d'une seule γνώμη, exprimant quelque chose de contesté et comprenant en elle-même son épilogue : γνώμη enthymématique

Or cet enthymème formulé par Atrée est un enthymème réfutatif, l'enthymème par excellence : il s'oppose à ce que vient de dire le courtisan. Nous rencontrons avec la réplique du *satelles* le deuxième type de γνώμη dans la classification aristotélicienne, une γνώμη qui exprime quelque chose de contesté et qui nécessite, comme la γνώμη paradoxale, un épilogue :

Le courtisan v. 215b-17a *Vbi non est pudor  
nec cura iuris, sanctitas, pietas, fides  
instabile regnum est*

« Là où il n'y a pas conscience, souci du droit, pureté, piété, loyauté, le pouvoir royal est instable »

Cette γνώμη comporte en elle-même sa cause, c'est-à-dire qu'elle n'est pas une partie d'enthymème mais qu'elle donne à elle seule le sens d'un enthymème potentiel ; et c'est en cela qu'elle est non pas une γνώμη partie d'enthymème mais une γνώμη enthymématique<sup>29</sup>. Sa cause, négative (*ubi non est...*), renferme un implicite : le courtisan sous-entend que les valeurs citées, du domaine de l'éthique, sont une garantie de stabilité politique.

Ce présupposé implique par là même que les deux sphères, politique et éthique, doivent se rencontrer. On le voit clairement dans la syntaxe qui lie intimement la subordonnée circonstancielle à la principale. Au contraire, Atrée usait de parataxe et c'est dans l'absence de liaison entre les deux propositions que se situait l'implicite. Au total, le non-dit du courtisan (la nécessaire imbrication des deux sphères) réfute le non-dit d'Atrée (leur nécessaire séparation). Alors que le courtisan considère que l'éthique est une affaire publique, qui concerne le pouvoir, Atrée se place du point de vue des rois<sup>30</sup> et ne croit pas qu'ils doivent se soumettre à une quelconque moralité.

Présenté de façon enthymématique, le raisonnement du courtisan serait :

[Majeure

Le pouvoir est une affaire publique]

[Mineure

Or l'éthique assure la stabilité des affaires publiques]

[Conclusion positive

Donc un pouvoir fondé en éthique est stable]

Conclusion négative

Donc un pouvoir qui n'est pas fondé en éthique est instable

<sup>29</sup> Ces deux types de γνώμαι ont bien été distingués par Calboli-Montefusco, 1980, pp. 33-36 et 2004, pp. 47-48.

<sup>30</sup> On a d'ailleurs un glissement, de la notion abstraite de *regnum* au substantif *reges*, du neutre singulier au masculin pluriel, plus concret.



= v. 215b-17a *Vbi non est pudor  
nec cura iuris, sanctitas, pietas, fides  
instabile regnum est*

« Là où il n'y a pas conscience, souci du droit, pureté, piété, loyauté, le pouvoir royal est instable »

Par sa γνώμη, le courtisan dévoile son ἄφοβος. Selon Aristote en effet, à la différence des enthymèmes, les maximes peuvent conférer un caractère « éthique » au discours, c'est-à-dire révéler la préférence de l'orateur et exprimer une passion<sup>31</sup>. Ce moyen de persuasion qu'est l'ἄφοβος est constitué, toujours selon Aristote<sup>32</sup>, de trois qualités : φρόνησις, φιλία, εὐνοία. Or le courtisan utilise bien ces moyens : il fait preuve de prudence en ne s'adressant pas directement à Atrée et en ne formulant pas un raisonnement complet qui menacerait le pouvoir d'Atrée. Car si l'on prolongeait cette γνώμη enthymématique, en lui donnant le statut de prémisses majeure et non plus de conclusion, cela donnerait :

Majeure

*Vbi non est pudor  
nec cura iuris, sanctitas, pietas, fides  
instabile regnum est*

« Là où il n'y a pas conscience, souci du droit, pureté, piété, loyauté, le pouvoir royal est instable »

[Mineure

or tu ne veux pas fonder ton pouvoir sur ces valeurs]

[Conclusion

Donc ton pouvoir est instable]

La réplique vaudrait alors comme une menace et/ou comme une mise en garde, et c'est là la deuxième qualité, la bienveillance, que le courtisan met en avant. Dans cet acte II, il réfléchit aux implications personnelles et collectives de la façon de gouverner d'Atrée et remplit son rôle de conseiller fidèle. Enfin, il fait preuve de vertu par le contenu même de sa maxime ; il rend « éthique » son discours en usant d'une γνώμη elle-même éthique.

## Comparaison des deux enthymèmes

---

<sup>31</sup> Aristote recommande d'user de γνώμαι dans la narration parce qu'elles sont un élément moral (ἠθικὸν γένος), à la différence des enthymèmes, qu'il ne faut pas employer si l'on veut exciter une passion (*Rh.*, 1418a 11-21). Les γνώμαι « confèrent au discours un caractère éthique. Ont un caractère éthique tous les discours où la préférence de l'orateur est évidente. Toutes les maximes ont cet effet, parce que celui qui énonce une maxime fait sous une forme générale une déclaration de ses préférences, en sorte que si les maximes sont honnêtes, elles font paraître honnête le caractère de l'orateur » (*Rh.*, 1395b 12 et suiv.). Il recommande d'ailleurs de transformer les ἠθικὰ μῦθοι en γνώμαι (*Rh.*, 1418b 33-38) si l'on a besoin de ce caractère éthique.

<sup>32</sup> Arist., *Rh.*, 1378a 6 et suiv.

Pourtant le courtisan échoue à convaincre Atrée. Pourquoi ? Il fallait évidemment que la cause d'Atrée triomphât dans cet acte II pour que ses desseins et par là l'action dramatique s'accomplissent. Mais nous pouvons chercher des facteurs d'explication dans les répliques des deux personnages. Nous avons voulu montrer que le dialogue fonctionne par sauts logiques, par enthymèmes qui se nourrissent du non-dit de l'interlocuteur et rebondissent d'implicite en explicite<sup>33</sup>. Finalement le courtisan ne peut plus répondre à la maxime d'Atrée qui tombe comme un couperet et semble parfaitement évidente<sup>34</sup>, alors que cette *evidentia* n'est qu'aveuglement. Les présupposés n'ayant pas été explicités, le courtisan se trouve pris dans un piège à la fois logique et rhétorique.

C'est ce dernier aspect que nous voudrions maintenant détailler. Jusqu'alors, nous avons démêlé l'écheveau des implications successives, à un niveau quasi logique<sup>35</sup>. Il s'agit à présent de voir comment le courtisan est également vaincu à d'autres niveaux, c'est-à-dire de comparer γνώμη partie d'enthymème et γνώμη enthymématique du point de vue de leur efficacité.

Le courtisan est vaincu sur le plan pathétique pris au sens large, c'est-à-dire des émotions<sup>36</sup>. Nous avons vu que sa γνώμη met en avant un ἄλογος d'homme honnête. Mais le fait de se montrer « moral » grâce à une maxime « morale » n'est pas propre à fléchir Atrée, qui s'apprête à se venger d'une offense par une offense plus grande encore. Le courtisan n'a pas pris en compte, comme le recommande Aristote<sup>37</sup>, le caractère du public à convaincre.

Si le courtisan échoue à persuader, c'est également qu'il provoque un πῆλοξ, un mouvement chez Atrée, mais de rejet. Il n'a su mettre en œuvre correctement aucune des deux

---

<sup>33</sup> L'importance de la notion d'implicite a été soulignée par l'étude de Kerbrat-Orecchioni, 1986, et par Vega y Vega, 2000, pp. 153-171. Cf. notamment p. 167 : « Plus spécifiquement, nous savons désormais que ces implicites ont un nom : ce sont des enthymèmes. (...) C'est là en tout cas le principe même du fonctionnement de l'enthymème : il exige implicitement la présence d'une séquence interprétante à fonction de prémisse majeure. »

<sup>34</sup> Cette « évidence » entre parfaitement dans la problématique de la *demonstratio* : « La maxime est la forme idéologique d'une opération logique implicite où le vraisemblable prend la forme de l'évidence » (Declercq, 1994, p. 102) ; « La sentence donne à la 'quaestio infinita' un statut d'évidence, qui est censé contribuer à crédibiliser et à valoriser un jugement particulier et partial du poète, en suggérant qu'il s'agirait d'un consensus idéologique que le poète se contenterait de simplement rappeler » ; « La sentence, ultime degré de la dégradation de la logique, constitue ainsi à elle seule toute l'argumentation » (Wierenga, 1987, p. 26 et 28).

<sup>35</sup> La distinction entre arguments quasi logiques, empiriques, contraignants et de mauvaise foi est de Robrieux, 2000, pp. 248-249.

<sup>36</sup> Sur les composantes émotive et affective de l'enthymème, cf. Grimaldi, 1972, p. 144 : « The enthymeme employs both reason, emotion, ethos, and directs itself in its argumentation to the whole man » et Miller and Bee, 1972, p. 211 : « In retrospect, it seems clear enough that the inherent involvement of *ethos* and *pathos* with enthymemes would be sufficient to limit enthymematic conclusions to the realms of experience (actual or vicarious), to knowledge, and to the feelings and emotions. »

<sup>37</sup> Cf. notamment *Rh.*, 1418b 16-17.

autres preuves techniques que sont l'ἄρκος et le πῆκος<sup>38</sup>, échouant dans sa tentative de *mouere* et tentant ensuite de toucher Atrée par un tout autre argument, celui du *nefas*.

Le courtisan est vaincu sur le plan idéologique : rien n'oblige, strictement, le roi à se soumettre à l'éthique. Et si l'éthique est garante de stabilité, ce qui resterait à démontrer, rien ne dit que son absence provoque, dans une relation simple de cause à effet, l'instabilité. L'échec provient en outre d'une mésentente sur l'implicite : en développant leurs répliques, nous en sommes arrivés à la conclusion que, selon Atrée, éthique et politique doivent rester séparées, tandis que le courtisan prône leur interférence. La réplique du courtisan est en effet à son tour une réfutation des paroles d'Atrée dans les vers précédents :

Atrée v. 214-215a *Vbicumque tantum honesta dominanti licent, / precario regnatur*  
« Partout où seul le bien est permis à celui qui est le maître, son règne est précaire »

Atrée explique ici la précarité du règne par la trop grande moralité du puissant (*tantum honesta*). Pour lui, assez cyniquement, il faut contrebalancer ces *honestata* par quelque *scelus*, faute de quoi le pouvoir est menacé. *Regnum* et *malum* sont intrinsèquement liés, et même le *malum* constitue une assise fiable du pouvoir. Le courtisan réagit donc contre ce principe, et proclame la nécessité des valeurs pour assurer la stabilité politique, mais l'opposition n'est pas résolue entre les deux points de vue. Pour le courtisan, l'*honestum* (qu'il détaille dans l'énumération des valeurs morales) est une condition nécessaire de la stabilité du pouvoir, tandis que pour Atrée l'*honestum* peut même être un obstacle à celle-ci.

Le courtisan se place au niveau de l'œndoxon tandis qu'Atrée use d'un double parῆdoxon : il va contre la δόξα selon laquelle les valeurs sont du domaine public et contre la δόξα selon laquelle les rois ne sont pas concernés par ces valeurs. Or le paradoxe triomphe de la δόξα.

Le courtisan, enfin, est vaincu sur le plan esthétique. Certes ce ne sont pas là les plus beaux exemples d'écriture gnomique, mais on y trouve des constantes exploitées ailleurs qui relèvent d'une esthétique de la brièveté<sup>39</sup> et de la tension.

---

<sup>38</sup> Pour ces deux autres preuves techniques, à côté des possibilités logiques de d'argumentation, que sont l'ἄρκος et le πῆκος, cf. Wisse, 1989 ; Cope, 1867, pp. 108-118.

<sup>39</sup> Goldschmidt, 1963, p. 453 : « Ces arguments tirent leur prestige, non seulement de leur forme (quasi) contraignante, mais de leur concision même, de leur *brièveté*, opposée à la tirade oratoire (...). [Ces critiques]

L'enthymème d'Atrée joue de l'abrègement et de la parataxe qui laisse dans l'ombre le lien logique ; l'antithèse n'explique pas les termes qu'elle oppose, ce qui la rend irréfutable<sup>40</sup> ; enfin son enthymème est réfutatif, donc d'emblée plus convaincant que celui, démonstratif, du courtisan<sup>41</sup>. L'enthymème du courtisan use quant à lui d'une syntaxe plus élaborée, qui dilue davantage le sens : l'accumulation des substantifs produit un effet de litanie qui fait relâcher l'attention ; l'impression de contrainte est moindre.

## Conclusion

La γνώμη enthymématique joue davantage de la composante éthique que la γνώμη partie d'enthymème, qui repose plutôt sur la composante logique. Mais dans les deux cas, l'enthymème – entendu au sens générique – met à profit l'implicite et le probable.

C'est parce que la composante logique est elliptique, à la différence du syllogisme, que l'enthymème peut emporter l'adhésion<sup>42</sup>. Et c'est surtout parce qu'il traite d'affaires humaines et non de cas mathématiques que la démonstration est si problématique. Une de ses formes dans le théâtre de Sénèque s'avère être une argumentation à la charnière de la logique et de la rhétorique, jouant des ressorts du pathétique. Le rapt de l'interlocuteur, vaincu, s'effectue grâce aux trois plans du discours impliqués dans l'enthymème : logique, esthétique et émotionnel.

---

méconnaissent la valeur proprement rhétorique par où ces 'arguments concis et précis' peuvent agir sur des âmes de Caton ». Wierenga, 1987, a bien montré également le lien entre brièveté sentencieuse et efficacité persuasive : « [la sentence] formule une pensée 'infinite' qui sert de preuve rhétorique (c'est-à-dire imposée après coup, jugée efficace, crédibilisante, mais sans qu'elle soit contraignante) dans un grand nombre de cas particuliers » (p. 29).

<sup>40</sup> Plantin, 1993, p. 492 : « nous pouvons voir ici que les procédés argumentatifs ne sont pas différents des mécanismes poétiques permettant de construire des antithèses éminemment acceptables, anthropologiquement si justes qu'elles laissent sans voix ; en d'autres termes elles sont irréfutables ». Nous vérifions également ici la proposition de Sorensen (cité note 12) selon laquelle l'enthymème n'est pas un argument mais l'expression d'un argument, expression si importante dans sa forme ici.

<sup>41</sup> Cf. note 4.

<sup>42</sup> Cf. Barthes, 1970, p. 203 : « L'enthymème a les agréments d'un cheminement, d'un voyage : on part d'un point qui n'a pas besoin d'être prouvé et de là on va vers un autre point qui a besoin de l'être (...). L'enthymème n'est pas un syllogisme tronqué par carence, dégradation, mais parce qu'il faut laisser à l'auditeur le plaisir de tout faire dans la construction de l'argument. »